

Préavis de la Municipalité au Conseil communal d'Etagnières

Préavis N° 22/06.2023 – Infrastructures-Finances

Objet : demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 60'000.- TTC pour réaliser le réaménagement et la mise aux normes de la place de jeux circulaire sise entre le collège du chemin de l'Etang 3 et la salle de l'Etang

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

INTRODUCTION / CONTEXTE

En bref

La Commune d'Etagnières est au bénéfice de deux places de jeux distinctes au centre du village, situées à proximité de la garderie, des collèges, de l'UAPE, du jardin d'enfants et de la salle de l'Etang.

Ces places sont très utilisées et fréquentées par les enfants de ces différents établissements.

En dehors des horaires scolaires, bon nombre de jeunes jouent sur ces espaces ainsi que sur le petit terrain de football synthétique et sur le terrain dédié au basket-ball situés en contiguïté.

Contexte

Situation actuelle de la place de jeux circulaire rouge

La place de jeux circulaire rouge actuelle n'est malheureusement plus aux normes.

Un élément tel que la poutre a dû être démonté par mesure de sécurité car les enfants pouvaient se blesser à cause des échines.

Une nouvelle poutre a été commandée et livrée, et sera posée lors de la réalisation de l'ensemble des travaux de cette place de jeux.

Cette poutre a déjà été payée via les dépenses courantes du compte de fonctionnement et ne fait donc pas partie de cette demande de crédit d'investissement.

Les poutres de grimpes de l'élément central présentent des éléments qui deviennent usés et ils sont contrôlés très régulièrement.

Les barres fixes à 3 niveaux deviennent rouillées et les plots de sauts d'affaissent.

Le tartan a vécu et n'est plus aux normes pour amortir les chutes éventuelles et doit être impérativement remplacé, selon les recommandations du Bureau de prévention des accidents (BPA).

Le Municipal en charge de la sécurité a déjà analysé la situation depuis le début de l'année 2022 avec des passages réguliers, observations de l'occupation, ainsi que de l'utilisation et du comportement des enfants jouant sur ces éléments de jeux.

Le Municipal en charge de traiter cet objet a également pris des rendez-vous avec les fournisseurs de jeux tels que Eibe, Floramat, Urbanat et Fuchs Thun, afin que ces derniers fournissent des offres de remplacements des jeux, parfois avec des variantes et quelquefois avec d'autres propositions intéressantes, mais pas toujours applicables à notre contexte.

En fonction des propositions reçues l'aménagement suivant a été retenu. Autour du cercle de cette place de jeux de 12 m de diamètre qui ne varie pas, seront disposés tout autour des petits bancs ainsi que des plots dans

le but d'empêcher tout véhicule de rouler et d'endommager le nouveau tartan de couleur rouge.

En décembre 2022, lors du Conseil communal, vous avez été informés de la réactualisation de ce projet d'étude de remplacement de cette place de jeux. Il a été tenu compte des remarques pertinentes émises lors de cette séance par les Conseillers et Conseillères.

La Commission des infrastructures s'est réunie avec le Municipal en charge du projet les 6 décembre 2022, 6 avril 2023 et 24 avril 2023 afin d'étudier le remplacement des éléments de jeux de la place circulaire.

En fonction de ces réunions, nous avons poursuivi l'adaptation des offres, avec un mariage des jeux provenant de plusieurs fournisseurs afin d'obtenir une offre définitive arrêtée par la Municipalité provenant de l'entreprise Urbanat qui regroupe tous les éléments de jeux souhaités.

Le remplacement, l'adaptation et la modernisation de cette place de jeux circulaire a en outre été régulièrement portée au plan des investissements depuis l'année 2017.

Programme de travail

En cas d'acceptation du programme de réaménagement, le renouvellement de ces jeux ainsi que la pose du tartan interviendront durant les vacances scolaires de juillet et août 2023.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous présentons une demande de crédit d'ouvrage arrêtée à **CHF. 60'000.- TTC.**

Décision

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous invite à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal d'Etagnières

- ⇒ Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité ;
 - ⇒ Vu les rapports des commissions des infrastructures et des finances ;
 - ⇒ Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- ⇒

Décide

- **D'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 60'000.- TTC pour réaliser le réaménagement et la mise aux normes de la place de jeux circulaire sise entre le collège du chemin de l'Etang 3 et la salle de l'Etang**
- **D'autoriser la Municipalité à souscrire un emprunt pour tout ou partie du montant de ce crédit, auprès de l'établissement de son choix**

La dépense figurera pour CHF 60'000.- dans le compte d'investissement 2023 sous Place de jeux, postes 441.501.02 : Mise en conformité de la place de jeux circulaire avec nouveau tartan.

La dépense sera amortie sur une période de 10 ans et figurera au bilan sous poste 1410.30 : Réaménagement place de jeux collège-salle de l'Etang.

Les intérêts et les amortissements seront comptabilisés au compte de fonctionnement, chapitre 441- Place de jeux, postes 441.390.01 et 441.331.00, dès l'exercice 2024.

Le plafond d'emprunt, dont la limite de référence avant approbation de ce crédit, se situe à CHF 13'772'000.- jusqu'à la fin de cette législature est amputé du montant de ce crédit de CHF 60'000.-

La nouvelle limite de référence pour les futurs investissements est de CHF 13'712'000.-

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2023 et soumis à l'approbation du Conseil communal du 22 juin 2023.

Au nom de la Municipalité d'Etagnières

Le Syndic



P. Favre



La Secrétaire



E. Thomet

Etagnières, le 22 juin 2023



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

RAPPORT DE LA COMMISSION INFRASTRUCTURES ET
ENVIRONNEMENT

Objet : Changer le sol tartan ainsi que les éléments place de jeux devant la salle de l'étang à Etagnières

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission « *Infrastructures et Environnement* » s'est vue à trois reprises, le 6 décembre 2022 le 6 avril 2023 et le 26 avril 2023, avec M. Pierre Valet, municipal responsable du dicastère Police des constructions. En ouverture des séances, M. Pierre Valet, nous a présenté et commenté les offres reçues pour le changement et la modernisation de la place de jeux.

Le sol « En tartan de couleur rouge » qui doit en priorité absorber tous les petits chocs des enfants qui chutent, ne répond plus aux exigences de la nouvelle norme BPA. Il avait été posé il y a une quinzaine d'années. Certains jeux sont arrivés en fin de vie et le bois commence à se fragiliser. Il manque des escaliers en corde pour certains et la poutre en bois n'est plus sécurisée. Cette dernière a déjà été commandée chez le fournisseur UrbaNat à Aclens.

Nous avons regardé les quatre offres que la municipalité a reçu pour le changement de cette structure d'escalade ainsi qu'un jeu de barres fixes à trois niveaux et de 6 plots en bois et son nouveau sol en tartan. Les diverses offres sont comprises entre 43'520 Frs et 54'999 Frs.

La commission a pris note des remarques pertinentes qui sont venues de certains conseillers et conseillères pendant la présentation du conseil de décembre 2022. Une nouvelle étude de certains éléments de jeux plus modernes et d'un nouveau concept vous est présentée aujourd'hui. La place de jeux qui a un diamètre de 12 mètres, sera sécurisée par des plots et des bancs pour éviter le parcage sauvage sur cette place de jeux.

Ces travaux assez conséquents devraient avoir lieu pendant les vacances scolaires entre juillet et août 2023. L'accès à la place de jeux sera interdit pendant les travaux.

La Commission Infrastructures et Environnement valide le montant de 60'000 Frs chez UrbaNat à Aclens. Elle remercie la Municipalité de son suivi des installations actuelles de la place de jeux.

CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Commission Infrastructures et Environnement vous propose, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de vouloir bien voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal d'Etagnières, après avoir :

- Vu le préavis de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission infrastructures et environnement
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

D'autoriser la réalisation de la réfection de la place de jeux et du nouveau sol en tartan devant la salle de l'Etang à Etagnières.

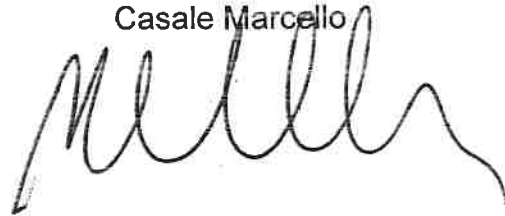
Au nom de la Commission d'Infrastructures et Environnement

Roger Bataillard

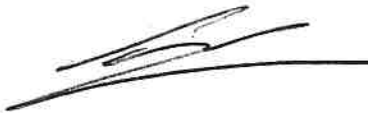
Président



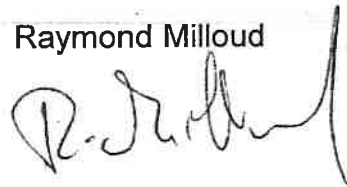
Casale Marcello



Laurent Vaney



Raymond Milloud



Corine Michaud



Etagnières, le 27 avril 2023



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Objet : demande d'un crédit d'ouvrage de 60'000.- pour réaliser le réaménagement et la mise aux normes de la place de jeux sise entre le collègue du chemin de l'Etang 3 et la salle de l'Etang.

N° 22/06.2023 – Finances

Monsieur le Président,
Mesdames & Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances, représentées par Messieurs J-P. Martin, Bruttin, Gashi, et Marlève a rencontré la Municipalité en date du 15 mai 2023 afin de recevoir des explications diverses relatives à l'objet du présent rapport.

M. Valet et M. Favre nous ont expliqué la nécessité d'obtenir un crédit d'ouvrage de 60'000 CHF destiné à réaménager et à mettre aux normes la place de jeux très fréquentée sise entre le collègue du chemin de l'Etang 3 et la salle de l'Etang.

Cette somme nous permettra de valider l'offre de la société Urbanat. C'est-à-dire changer le revêtement synthétique et le mobilier afin de faire profiter les usagers d'installations modernes et sécurisées.

Le crédit d'ouvrage inclut également la pose de bancs et de plots qui empêcheront les véhicules de passer et d'endommager la place de jeux..

Il s'agit ici de travaux importants pour notre village. Ce lieu est fort utilisé par les enfants que ce soit pendant ou hors des horaires scolaires. Il est donc nécessaire de le sécuriser et de le moderniser.

C'est pourquoi, la Commission des Finances approuve la demande telle que présentée par la Municipalité dans son préavis No 22/06.2023.

Elle propose donc au Conseil communal d'Etagnières :

- **d'adopter la demande de crédit d'ouvrage de 60'000.- CHF telle qu'elle figure dans le préavis municipal no 22/06.2023**

Etagnières, le 22.05.2023



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

Au nom de la Commission des Finances

**Karim Marlève
Président**

**Jean-Pierre Martin
Vice-président**

**Alexis Bruttin
Membre**

**Astrit Gashi
Suppléant**